

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. IV.

MONTRÉAL, 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1884.

N<sup>o</sup> 2

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Lettre sur l'éducation des enfants — Leçon de choses : Le feutre — Analyse littéraire : L'abeille et la fourmi—Vers à apprendre par cœur : l'homme vertueux—Question de grammaire : *Aimer* dans le sens de *prendre plaisir à* doit-il être suivi de la préposition à devant un infinitif? — Des synonymes *c'est à vous à, c'est à vous de* — Dictée élémentaire — Dictée syntaxique — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE : Solution du problème d'arithmétique proposé dans la livraison précédente — Lettres d'un commissaire d'écoles — L'étude de la médecine—Géographie : L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.—LECTURE POUR TOUS : Le langage, importance de son rôle—Le violon—Une étymologie—Les deux voyageurs—L'amour de Dieu est le fondement de la Religion—Pensées diverses—Cœcilia ou une héroïne des Catacombes. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5<sup>e</sup> sec., 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte les lots depuis un (1) jusqu'à douze (12) inclusivement, dans les rangs un (1), deux (2), trois (3) et quatre (4), du canton Alleyn, dans le comté de Pontiac, sous le nom "d'Alleyn."

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, annexion ou délimitation de municipalité scolaire, en vertu de la 5<sup>e</sup> sec., 41 Vic., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Portland Ouest," dans le comté d'Ottawa les lots suivants, savoir :

Lots 1 à 22 inclusivement dans les rangs 1, 2, 3, 4			
" 7 à 26	"	"	5.
" 7 à 24	"	"	6.
" 7 à 32	"	"	7.
" 7 à 29	"	"	8.
" 7 à 27	"	"	9.
" 7 à 26	"	"	10.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire en vertu de la 5<sup>e</sup> sec., 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Bowman et Denholm," dans le comté d'Ottawa, les lots suivants, savoir :

Canton de Denholm.	8 <sup>e</sup> rang, les lots depuis seize jusqu'à trente-neuf inclusivement.
"	" 7 <sup>e</sup> rang, les lots depuis seize jusqu'à trente-neuf inclusivement.
"	" Rang A, les lots depuis seize jusqu'à quarante-huit inclusivement.
"	" Rang B, les lots depuis seize jusqu'à quarante-huit inclusivement.
Canton de Bowman.	7 <sup>e</sup> rang, les lots B, C, et A., et les lots depuis un jusqu'à huit inclusivement.
	6 <sup>e</sup> rang, les lots depuis un jusqu'à huit inclusivement.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du dix janvier dernier (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :